

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 70181
Numéro SIREN : 387 976 731
Nom ou dénomination : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002971

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/002971**
n° de gestion : **1992B70181**
n° SIREN : **387 976 731 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 29/05/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI - Société par actions simplifiée
62 avenue D'espoulette 26200 Montelimar -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



730562

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 62 AVENUE D'ESPOULETTE

26200 MONTEILIMAR CEDEX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 7 9 7 6 7 3 1 0 0 0 1 9

Néant ☐ *

				Exercice N clos le	N-1
				3 0 0 9 2 0 1 7	3 0 0 9 2 0 1 6
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 976	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	237 443	237 443
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	60 880	29 362
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	11 770	2 931
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	429 576	83 764
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	128	113
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 462	323 717
	TOTAL (II)	BJ	BK	408 174	29 895
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	62 162	45 862
	Autres créances (3)	BZ	CA	68 621	31 051
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		15 398
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	150 023	471 365
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 853	9 124
	TOTAL (III)	CJ	CK	289 659	572 801
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	408 174	602 696
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	0	
	Clause de réserve de propriété *				
	Immobilités :				
	Stocks :				
	Créances :				

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI .

Néant ☐ *

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :155...008.....)		DA	155 008	155 008	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	144 811	144 811	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	)	DC			
	Réserve légale (3)		DD	19 421	19 421	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	)	DG	65	36 077	
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	59 989	106 142	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	379 294	389 305	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	11 911		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	)	DV	45 000	2 916	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	58 246	30 367	
	Dettes fiscales et sociales		DY	125 362	174 142	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	9 907	5 965	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
	TOTAL (IV)		EC	250 425	213 391	
	Ecarts de conversion passif * (V)		ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	629 719	602 696	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C			
			1D			
			1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	241 741	213 391	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
			services*	FG	1 018 872	FH		FI	1 018 872	1 094 320
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 018 872	FK		FL	1 018 872	1 094 320		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	43 161	20 652		
	Autres produits (1) (11)					FQ	14	7		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 062 047	1 114 979		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	271 197	213 518	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	43 819	42 720	
	Salaires et traitements*						FY	488 334	499 546	
	Charges sociales (10)						FZ	147 512	158 076	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	52 269	69 105	
			{ - dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	2 380	3 131	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 005 511	986 095	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	56 536	128 884	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	650	844	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	73		
	Total des produits financiers (V)						GP	722	844	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	35		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	35		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	687	844		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	57 223	129 728		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	5 986	5 592	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	8 417	1 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	14 403	7 092	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	3 983		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 983		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	10 420	7 092	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	7 654	30 678	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 077 172	1 122 915	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 017 184	1 016 773	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	59 989	106 142	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières							HY			
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier *							HP			
			{ - Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	43 161	20 652
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	1 445	1 441
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	CPAM INDUS										3 983		
	Pdts de cession d'immobilisation												8 417
DETAXE CARBURANT												5 986	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 23 640 €. Il s'agit du montant définitif de l'année civile 2016. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE de l'année 2015 de 23 895€ a permis de financer en partie l'acquisition de nouveaux véhicules.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 462	0	6 462
Autres créances clients	62 162	62 162	
Personnel et comptes rattachés	1 010	1 010	
Impôts sur les bénéfices	46 666	46 666	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 126	10 126	
Divers état et autres collectivités publiques	271	271	
Débiteurs divers	10 548	10 548	
Charges constatées d'avance	8 853	8 853	
TOTAL	146 097	139 635	6 462

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	13	13		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	11 898	3 213	8 685	
Fournisseurs et comptes rattachés	58 246	58 246		
Personnel et comptes rattachés	64 347	64 347		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 672	43 672		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 010	13 010		
Autres impôts taxes et assimilés	4 333	4 333		
Groupe et associés	45 000	45 000		
Autres dettes	9 907	9 907		
TOTAL	250 425	241 741	8 685	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 964			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 066			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36 964
Autres créances	10 819
Disponibilités	414
Total	48 197

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 825
Dettes fiscales et sociales	60 701
Autres dettes	3 564
Total	87 102

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 853
Total	8 853

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	283 163
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	106 142
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	389 305
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	389 305
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	389 305
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		686
INTERETS EMPRUNTS	686	
Total (1)		686

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 1,3 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/09/2017 s'élève à 36 034 euros.

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE

BP 192

26200 MONTELIMAR CEDEX

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Activité principale de l'entreprise : AMBULANCES VSL TAXIS MESSAGERIE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
SALL HOLDING ADHEMAR
42 QUASAU



Fait à MONTELIMAR
Le 09/01/2018

BIANUCCI LIONEL
EXPERT-COMPTABLE

SOFIDAREC

35 Boulevard De L'europe

26200 MONTELIMAR

04 75 51 38 08

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE
BP 192
26200 MONTELIMAR CEDEX

COMPTES ANNUELS du 01/10/2016 au 30/09/2017

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	1 et 2
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	3 et 4
- Annexe	5 à 9

SOFIDAREC

35 Boulevard De L'europe

26200 MONTELIMAR

04 75 51 38 08

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE
BP 192
26200 MONTELIMAR CEDEX

COMPTES ANNUELS

SOFIDAREC

35 Boulevard De L'europe

26200 MONTELIMAR

04 75 51 38 08

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI
SASU au capital de 155 008 €
Siège social : 62 Avenue d'Espoulette
26200 MONTELMAR

387976731

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2017

Monsieur le Président,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion de l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'associé unique et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé Unique.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à MARSEILLE, le 19 février 2018
Le Commissaire aux comptes
GROUPE TRIAL MARSEILLE, représenté par
Christophe SAVARESE

ANNEXE I

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 976	1 976				
	Fonds commercial (1)	237 443		237 443	237 443		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	60 880	35 822	25 058	29 362	4 304	14.66
	Installations techniques, matériel et outillage	11 770	10 082	1 689	2 931	1 242	42.38
	Autres immobilisations corporelles	429 576	360 294	69 282	83 764	14 482	17.29
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	128		128	113	15	13.59
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 462		6 462	323 717	330 178	102.00
Total II		748 235	408 174	340 060	29 895	310 165	NS
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	62 162		62 162	45 862	16 300	35.54
	Autres créances	68 621		68 621	31 051	37 569	120.99
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				15 398	15 398	100.00
	Disponibilités	150 023		150 023	471 365	321 342	68.17
	Charges constatées d'avance (3)	8 853		8 853	9 124	271	2.97
	Total III	289 659		289 659	572 801	283 142	49.43
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 037 894	408 174	629 720	602 696	27 023	4.48

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 155 008)	155 008	155 008		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 811	144 811		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	19 421	19 421		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	65	36 077	36 142	100.18
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	59 989	106 142	46 153	43.48
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	379 294	389 305	10 011	2.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	11 911		11 911	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	45 000	2 916	42 084	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 246	30 367	27 879	91.81
	Dettes fiscales et sociales	125 362	174 142	48 780	28.01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	9 907	5 965	3 941	66.07
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	250 425	213 391	37 035	17.36
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	629 719	602 696	27 023	4.48

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

241 741

213 391

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 018 872		1 018 872	1 094 320		75 447	6.89
Chiffre d'affaires NET	1 018 872		1 018 872	1 094 320		75 447	6.89
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			43 161	20 652		22 508	108.99
Autres produits			14	7		7	110.57
Total des Produits d'exploitation (I)			1 062 047	1 114 979		52 931	4.75
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			271 197	213 518		57 679	27.01
Impôts, taxes et versements assimilés			43 819	42 720		1 099	2.57
Salaires et traitements			488 334	499 546		11 212	2.24
Charges sociales			147 512	158 076		10 563	6.68
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			52 269	69 105		16 836	24.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 380	3 131		751	23.99
Total des Charges d'exploitation (II)			1 005 511	986 095		19 416	1.97
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			56 536	128 884		72 348	56.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		650		844	195	23.05
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		73			73	
Total V		722		844	122	14.45
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		35			35	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		35			35	
2. Résultat financier (V-VI)		687		844	157	18.64
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		57 223		129 728	72 505	55.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 986		5 592	394	7.05
Produits exceptionnels sur opérations en capital		8 417		1 500	6 917	461.11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		14 403		7 092	7 311	103.09
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 983			3 983	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		3 983			3 983	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		10 420		7 092	3 328	46.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		7 654		30 678	23 024	75.05
Total des produits (I+III+V+VII)		1 077 172		1 122 915	45 742	4.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 017 184		1 016 773	411	0.04
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		59 989		106 142	46 153	43.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SOFIDAREC

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 23 640 €. Il s'agit du montant définitif de l'année civile 2016. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE de l'année 2015 de 23 895 € a permis de financer en partie l'acquisition de nouveaux véhicules.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 462	0	6 462
Autres créances clients	62 162	62 162	
Personnel et comptes rattachés	1 010	1 010	
Impôts sur les bénéfices	46 666	46 666	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 126	10 126	
Divers état et autres collectivités publiques	271	271	
Débiteurs divers	10 548	10 548	
Charges constatées d'avance	8 853	8 853	
TOTAL	146 097	139 635	6 462

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	13	13		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	11 898	3 213	8 685	
Fournisseurs et comptes rattachés	58 246	58 246		
Personnel et comptes rattachés	64 347	64 347		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 672	43 672		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 010	13 010		
Autres impôts taxes et assimilés	4 333	4 333		
Groupe et associés	45 000	45 000		
Autres dettes	9 907	9 907		
TOTAL	250 425	241 741	8 685	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 964			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 066			


Groupe Trial Marseille Provence
 2 Rue Michel Jasso
 13015 MARSEILLE
 SIRET : 405620001
 01 49 91 03 42 42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36 964
Autres créances	10 819
Disponibilités	414
Total	48 197

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 825
Dettes fiscales et sociales	60 701
Autres dettes	3 564
Total	87 102


Groupe Trial
Groupe Trial Marseille Provence
1 Rue de Montebello
13001 MARSEILLE
SIREN 414 658 000 000
Tél : 01 91 93 12 12

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 853
Total	8 853

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		686
INTERETS EMPRUNTS	686	
Total (1)		686

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 1,3 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/09/2017 s'élève à 36 034 euros.


EXPERT
Groupe Triol Marseille Provence
2 Rue D'Jules Jasse
13015 MARSEILLE
04 91 42 10 00 27
04 91 42 12 12

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI
Société par actions simplifiée
au capital de 155 008 euros
Siège social : 62 avenue d'Espoulette
26200 MONTELIMAR
387 976 731 RCS ROMANS

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 6 MARS 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30/09/2017

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 59 988,70 euros de la manière suivante :

- Dotation à la réserve facultative, soit 19 988,70 euros
- A titre de dividende, soit 40 000 euros

Montant - Mise en paiement

Le dividende unitaire est donc de 4.13 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/09/2016	70 000	0	0
30/09/2015	0	0	0
30/09/2014	0	0	0

SARL HOLDING ADHEMAR,

Associée unique et Présidente Représentée par son gérant M. QUEAU Olivier

